Grève de la faim pour Mohamed Louizi, harcelé par la justice, complice des Frères musulmans

écrit par Pierre Cassen | 20 février 2018

Il faut lire et relire la déclaration de Mohamed Louizi sous l'article de Pierre Cassen. On y découvre les persécutions dont il fait l'objet de la part d'islamistes, de Frères musulmans, décidés à le faire taire car il a eu l'audace de les dénoncer… Et on découvre que, pour lui comme pour nous, de Riposte ou de Résistance, les procureurs dont d'une servilité ahurissante quand il s'agit d'instruire des plaintes de gens qui devraient être jetés dehors de notre pays.

Mohamed Louizi avait clairement dénoncé l'alliance entre Macron et les barbus auxquels il aurait promis des circonscriptions, en échange de leurs votes… Article pour lequel il serait poursuivi en justice par un proche de Macron. Nous avions relayé une partie de ses déclarations de mai dernier :

http://resistancerepublicaine.com/2017/05/01/en-echange-du-vote-musulman-macron-aurait-promis-des-circonscriptions-aux-barbus/

Ça ne va pas aider le pauvre Louizi à sortir de la grève de la faim, Macron sera-t-il tenté de faire la sourde oreille afin de laisser disparaître l'un des opposants de ses amis ?

Christine Tasin

Harcelé par la justice française, Mohamed Louizi entame une grève de la faim illimitée

Il y a quelques jours, notre ami Pascal Hilout publiait un article critique sur Mohamed Louizi, qui voulait sauver l'islam de l'islamisme.

https://ripostelaique.com/mohamed-louizi-veut-liberer-lislam-de-lislamisme-un-illusionniste-musulman-de-plus.html

Ce texte restait dans le ton du débat démocratique, et il était normal que les responsables de *Riposte Laïque*, fidèles à leurs traditions d'expression libre, le publient. Tout comme, et il le sait, Mohamed Louizi aurait pu y répondre, et être publié de la même façon, s'il l'avait souhaité.

Mais j'apprends, à l'instant qu'il vient d'entamer une grève de la faim, illimitée, pour protester contre le harcèlement judiciaire dont il est victime, depuis ses courageuses dénonciations des Frères musulmans, confrérie à laquelle il a appartenu.

Les détails qu'il donne – et je crois être bien placé pour apprécier ce que représente la multiplication d'interrogatoires et de plaintes, et le sentiment d'avoir affaire à une justice trop souvent partisane – sont tout simplement révoltants. Cela confirme que, dans notre pays on harcèle nos compatriotes nés musulmans, qui ont quitté l'islam (comme Pascal Hilout ou Mohamed Louizi). Mais dans le même temps, on laisse tranquille les islamistes qui, à l'image de Marwan Muhammad, ne cachent même plus leur volonté d'islamiser

la France, ou qui appellent ouvertement leurs coreligionnaires à l'insurrection, comme vient de le faire l'ancien porte-parole du CCIF.

Harcelé moi-même par le Parquet, les associations dites antiracistes et des associations musulmanes, parce que je refuse l'islamisation de mon pays, je témoignerai, dans les heures qui viennent, sur les derniers rebondissements, ahurissants et inimaginables, dont je viens d'être victime.

Par ailleurs, il ne m'appartient pas de juger la méthode choisie par Mohamed Louizi (chacun aura compris que ce ne seront jamais mes méthodes de combat), mais sa détermination, et le texte publié ci-dessous, méritent le plus profond respect.

Pierre Cassen

TEXTE DE MOHAMED LOUIZI

La France et l'islamisme : J'entame un jeûne de protestation volontaire.

☆☆☆☆☆

Ni les larmes de ma femme et de mes trois enfants ; ni l'angoisse de ma mère (64 ans), de mon père (76 ans) et de ma famille, en France et au Maroc ; ni l'inquiétude de mes proches amis et de mon avocat ; ni les risques réels pour ma santé et pour mon travail, rien, strictement rien et personne ne peut me détourner de cette décision sans appel, que j'ai prise, en connaissance des risques et des conséquences, après une longue et mûre réflexion depuis dix jours. Je vous annonce, chers amis, que dès cette nuit, à 00h00, avant presque un mois, jour pour jour, de mon 40ème anniversaire, j'entamerai un jeûne de protestation volontaire.

Dans un premier temps, cette action justifiée (au moins dans mon esprit) et non-violente (ne s'en prenant à personne) prendra la forme d'une grève de la faim dont l'issue est totalement imprévisible. Je cesserai de m'alimenter et je continuerai, un temps, à m'hydrater. Mon seul et unique aliment, les jours et semaines suivants, sera de l'eau sucrée et salée, pour ne pas priver totalement mon organisme d'un strict minimum de sucre et de sels minéraux. Mon «vrai» dernier repas, je le prendrai ce soir en famille à 21h00. Suivant l'évolution (ou pas) de cette situation

intenable, je me réserve le droit de transformer cette grève de la faim en une grève de la soif : je ne m'alimenterai(s) plus. Mon jeûne de protestation volontaire deviendra(-it) absolu, aux conséquences médicales irréversibles. J'en suis conscient !

Vous comprendrez aisément que : trop, c'est trop ! Alors que je venais d'être mis en examen (et non pas condamné), ce mercredi 7 février 2018, par une juge d'instruction au TGI de Lille, dans le cadre d'un 5ème procès «pour diffamation», intenté contre mon article «Présidentielle: Emmanuel Macron, otage du vote islamiste?»[1], par un de ses proches soutiens au moment de la campagne électorale, un certain Rachid El-Kheng, j'ai passé hier, le vendredi 16 février, plus de deux heures d'interrogatoire au commissariat de Wattrelos – alors que j'habite à Roubaix ! – parce qu'un Parquet francilien (n° 17/333/000/063) a ouvert une 6ème enquête me visant et a accepté la plainte (n° 2018/3701) de l'islamiste franco-marocaine Fatima En-Nehary !

Pour redécouvrir son profil, vous pouvez relire l'article que je lui avais consacré: «PJD France: Fatima En-Nehary, un profil radical protégé sous le voile?»[2]. Souvenez-vous, il s'agit de cette islamiste ultra-active sur les réseaux sociaux qui, suite à la publication de mon essai «Plaidoyer pour un islam apolitique» (Michalon-2017) m'avait excommunié publiquement[3] en me qualifiant de «Zindîq»[4] (زنـــديق) – hérétique et apostat – délivrant symboliquement un «permis à tuer» contre moi – sur sa page Facebook, suivie par presque 50.000 personnes dont de nombreux islamistes radicaux. Au vue de la dangerosité de ce qualificatif mortifère pour ma sécurité et pour celle de ma petite famille, j'avais porté plainte contre elle au commissariat de Roubaix[5], le 28 septembre 2017. A ce jour, je n'ai aucune information quant à la suite donnée (ou pas) à cette plainte.

Pis, à l'issue de l'interrogatoire d'hier, l'agent de la Police Judiciaire a voulu joindre une copie de ma plainte à ma déposition mais en vain. Plusieurs minutes à chercher dans le portail du Ministère de l'Intérieur, censé regrouper toutes les plaintes, elle n'a trouvé aucune trace de celle-ci. Du moins, pendant que j'étais dans son bureau. Elle a cherché par date (28 septembre), par commissariat de dépôt (Roubaix), par nom du plaignant. Rien à faire. L'islamiste Fatima En-Nehary a déclaré vivre désormais dans la peur. Lors de sa plainte, elle a déclaré aussi que l'on a piraté son compte Facebook (sans produire aucune preuve matérielle) et que l'on a supprimé, curieusement me diriez-vous, toutes ses publications scandaleuses, que j'ai décryptées par ailleurs dans mon article susmentionné. J'ai joint à ma déposition les captures d'écran de toutes ces publications disparues de son compte.

Elle m'attaque pour «diffamation, dénonciation calomnieuse et mise en danger de la vie d'autrui». Rien que ça! C'est elle qui m'excommunie publiquement depuis la banlieue parisienne, et c'est moi, pauvre de moi, qui me retrouve, pour la 6ème fois consécutives, en moins de 2 ans et demi, dans le box des accusés. Cela rappelle cette prose sublime du poète irakien Ahmed Matar qui raconte l'histoire d'un citoyen qui fut mordu par le chien du souverain. Malgré la morsure et la douleur, le pauvre s'est retrouvé dans le box des accusés, suite à la mort du chien. Le parquet de sa majesté lui a reproché que sa chair était empoisonnée. Les juges de sa majesté l'ont condamné à mort!

L'on ne pourrait qu'être admiratif du Parquet, dépendant directement de l'Exécutif et sous son contrôle effectif, pour sa 6ème réactivité d'affilée. Ne parlons même pas de tous ces moyens de l'État (alors que les caisses sont vides) qui au lieu d'être orientés pour lutter efficacement contre la radicalisation islamiste, ils sont, par le fait du Parquet, orientés vers ceux qui dénoncent le projet islamiste et ses acteurs. Il valide systématiquement toutes les plaintes visant à limiter ma liberté d'expression et ordonne des enquêtes alors qu'il peut, «en même temps», dirait l'autre, classer sans suite d'autres plaintes. Le Parquet de Nanterre, pour ne pas le nommer, a même osé requérir «ma condamnation» dans l'affaire du Lycée Averroès. Heureusement, les magistrats, attentifs à ma défense et à mes arguments, ne l'ont pas suivi et ont débouté le frère musulman Amar Lasfar et ses alliés et témoins. Toujours est-il, je ne suis qu'un citoyen ordinaire qui constate une grave dérive pouvant avoir raison de la République et de la laïcité. Je ne cesse d'alerter à son sujet. Je ne suis qu'un simple citoyen qui n'a jamais publié la moindre enquête sans qu'elle ne soit étayée. Aucune information que j'ai publiée n'a été, à ce jour, démentie ou condamnée. Bien au contraire !

En effet, en plus des articles déjà validés par la Justice – 3 procès gagnés – d'autres se voient validés par d'autres enquêtes, menés par de vrais journalistes (puisque je ne suis qu'un blogueur). Souvenez-vous de mon article: «Mediapart, la qatarie?»[6], interrogeant le sens politique de la traduction en arabe de l'essai d'Edwy Plenel, «Pour les musulmans», par le Qatar ainsi que sa diffusion gratuite à presque 15.000 exemplaires dans le monde arabe. L'enquête très fouillée (10 pages) que consacre à Edwy Plenel la journaliste Sophie Des Déserts (grand reporter au service enquêtes de Vanity Fair) dans les colonnes du 54ème numéro (février 2018) du magazine, ce que je pointais du doigt, se révèle plus que fondé. La journaliste écrit: «Hakim El-Korchi [le traducteur, ndlr] avec son association grenobloise,

Interstices, est connu des services de renseignements pour son appartenance à la mouvance des Frères musulmans. Plenel dit l'ignorer.»[7]-[8] Ma question de 2015 prend désormais une autre dimension.

Souvenez-vous de mes enquêtes concernant le «Garage solidaire du Hainaut » et le réseau de l'islamiste Iquioussen à l'ombre de la maire socialiste de Denain, Anne-Lise Dufour-Tonini. Souvenez-vous de mon enquête: «De quoi la quenelle au Sénat est-elle le nom?»[9]. Curieusement, jamais attaquée en diffamation. L'islamiste Soufiane Iquioussen et son ami, l'ex-maire socialiste de Merville, Jacques Parent, ont préféré attaqué «en diffamation», séparément, mon deuxième article: «La promotion de l'islamiste Iquioussen : France 2 récidive»[10]. Jacques Parent a été débouté. Le procès de l'affaire Iquioussen se tiendra prochainement. Une chose est certaine, le «Garage solidaire du Hainaut» a déposé le bilan. Il n'est plus. Certainement pas à cause de l'article incriminé, de l'aveu même de Soufiane Iquioussen dans la presse locale. Mais, force est de constater que c'est toujours ma personne qui est trainée devant les tribunaux «pour diffamation» alors qu'il y aurait, selon mes sources, une enquête ouverte à Valenciennes «autour de la famille Iquioussen au sujet de la faillite du «Garage solidaire» avec l'évaporation d'environs 400.000€ des comptes du «Garage solidaire» et l'apparition miraculeuse de la même somme pour finaliser le financement du rachat de [l'ancienne] école [privée catholique] Sainte Reine » à Denain, transformée en logements locatifs appartenant à l'islamiste Hassan Iquioussen et à son associée. Aucun média n'en a parlé, pour l'instant, alors que des personnes ont été auditionnées. Quant à mon enquête «La caverne d'Amar Lasfar»[11], à ma connaissance, bien que les chiffres dévoilés et analysés parlent d'eux-mêmes, le président des Frères «Musulmans de France» semble bénéficier d'un statut d'intouchable.

Il se pourrait que ce billet soit le dernier. On espère mon silence. On multiplie les opérations «Jihad des tribunaux» à mon encontre, aidé d'un Parquet curieusement très réactif. Je ne demande aucun statut particulier. Je ne demande aucune Justice d'exception. Je ne souhaite pas me soustraire de la Justice. Je me rendrai avec le peu de force qui me resterait à toutes les convocations. J'assume ce que j'ai écrit. Je n'en retire aucune virgule. Toutefois, je dénonce toutes ces procédures abusives ayant obtenu, par six fois consécutives et dans un temps très court, l'assentiment du Parquet. Je mesure la gravité de la situation. Face à celle-ci, je n'ai plus ni les moyens, ni les ressources mentales et psychologiques pour y faire face. Depuis 2006, je subis dans la dignité une mort sociale, voulue par les Frères musulmans,

coupé de 95% de ma famille. Depuis 2015, mon agenda judiciaire s'accélère frénétiquement. Sans aucune prétention, je sais que mes écrits dérangent bien des projections : les projections des islamistes, les projections de ceux qui veulent vider la République de sa substance laïque, de son essence démocratique, pour la soumettre aux islamistes.

Si je dois faire silence, ce sera par ma décision. En attendant que l'État se ressaisisse, qu'il réexamine, sans parti pris, toutes ces plaintes, hélas validées par le Parquet, et qu'il fasse le tri entre ceux qui veulent protéger la laïcité et la République de ceux qui veulent les détruire pour instaurer, à terme, l'islamisme et ses lois, je vous annonce, chers amis, que dès cette nuit, à 00h00, j'entamerai un jeûne de protestation volontaire, la conscience tranquille, et l'esprit apaisé. En n'ayant aucune certitude de ce que va advenir de mon état de santé dans quelques jours, dans quelques semaines, dans quelques mois, je vous demande de pardonner mes propos. Si je dois faire silence, mes écrits restent accessibles: «*Pourquoi j'ai quitté les Frères musulmans*» (Michalon-2016), «*Plaidoyer pour un islam apolitique*» (Michalon-2017) et «*Libérer l'islam de l'islamisme*» (Fondapol-2018).

J'irai tous les jours à mon travail. J'annule tous mes rendez-vous extra-professionnels. Ma fille de quinze ans prendra soin de publier, en commentaires de ce post, quelques très courts enregistrements vidéo, pour que je puisse vous dire quelques mots, de temps en temps. Gandhi disait: «*Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde!*» Je l'ai fait par une plume non-violente et sans détour ; par des écrits (à risque) et engagés du côté de l'humanisme, de la laïcité et de la République. J'ai refusé tous ces carcans idéologiques qui sèment les haines et les ruptures. J'ai fait abstraction à toutes les «identités meurtrières». J'ai refusé la soumission aux injonctions islamistes que je dénonce. Je n'ai pas circoncis mon fils. Son corps ne m'appartient pas. Il n'appartient pas, non plus, à ladite communauté musulmane d'ici ou d'ailleurs. Je n'ai pas voilé mes filles. Leurs cheveux, comme leurs corps, ne m'appartiennent pas. Ils n'appartiennent pas, non plus, à ladite communauté musulmane d'ici ou d'ailleurs. Le chemin vers Dieu ne passe ni par le «zizi» de mon fils, ni par les cheveux de mes filles. Avoir la foi en Dieu, avoir la foi en l'humain, n'est ni histoire de zizis coupés, ni histoire de cheveux voilés.

Quant à ma formidable femme, plongée dans ses tristes pensées depuis hier, j'ai toujours essayé d'être ce mari attentif. Elle a traversé avec moi toutes les épreuves passées. Me revoilà lui infliger, malgré moi, une nouvelle épreuve. Témoin

de mon désarroi, elle me dit toujours : Demain est un autre jour. Patience !

Si la mort m’appelle, voici ma dernière volonté, je refuse que l’on rapatrie mon corps vers le Maroc. Je rejette le concept «terre d’islam». Que l’on m’enterre au cimetière public de la ville de Roubaix. Je refuse que l’on m’enterre dans ce territoire islamiste nommé «carré musulman». Depuis 2006, j’ai cessé d’être ce Frère musulman qui chante, face-caméra, le «vivre-ensemble» et exige de la République, dans les coulisses du pouvoir, des territoires dédiés pour le «mourir-séparé». La paix entre les vivants passe, à ne point douter, par la paix entre les morts. Dis-moi comment tu communautarises tes morts, je te dirais quel type de société tu prépares pour demain. Dès cette nuit, place au jeûne de protestation volontaire, à mes risques et périls. Puisse la laïcité retrouver la joie des grands jours. Puisse la République sortir saine et sauve du guet-apens islamiste qui obscurcit son âme et jette son voile sur son horizon.

Mohamed Louizi

https://ripostelaique.com/harcele-par-la-justice-francaise-mohamed-louizi-entame-une-greve-de-la-faim-illimitee.html